

Statistique du commerce extérieur

Swiss-Impex 2.0: le nombre de requêtes a plus que doublé

La nouvelle banque de données de la statistique du commerce extérieur suisse est en ligne depuis le milieu de l'année 2012. Si les clients l'ont déjà utilisée pour effectuer environ 250 000 requêtes, elle sera néanmoins complétée par quelques nouvelles fonctionnalités avant la fin de l'année. Dans le présent article, Hasan Demir, de la division Statistique du commerce extérieur, revient sur les évolutions caractérisant Swiss-Impex 2.0 et sur les expériences déjà recueillies.

En 2012, la Suisse a importé 374 379 voitures de tourisme d'une valeur totale de 10 milliards de francs. La majorité des véhicules provenait d'Allemagne et la plus grande partie des importations était destinée aux cantons de Zurich et d'Argovie. Les recettes douanières perçues sur ces véhicules se sont montées à 11 millions de francs. Ces chiffres, ainsi que de nombreuses autres informations, sont disponibles en ligne depuis le mois de juin 2012 dans la banque de données Swiss-Impex 2.0 de la douane suisse.



La fin de l'ère du papier

La douane publie des données sur le commerce extérieur suisse depuis le milieu du XIX^e siècle. Les premiers relevés, très simples par rapport aux relevés actuels, datent de 1851 et contiennent seulement les données relatives aux dédouanements, soit le nombre de pièces, le poids brut ou les valeurs. La base légale de la statistique concernant le trafic des marchandises entre la Suisse et l'étranger a été créée sous la forme d'une ordonnance datant de 1884. Elle est d'ailleurs toujours valable dans les grandes lignes. Initialement, la douane publiait les données sous forme de livres, par exemple la «Statistique selon les marchandises et les pays». Suite au lancement de Swiss-Impex 1.0 en 1996, les livres ont progressivement perdu en importance. Leur production a finalement été arrêtée en 2004.

De Swiss-Impex 1.0 à Swiss-Impex 2.0

Grâce à sa banque de données sur le commerce extérieur, la Suisse a joué

un rôle de précurseur. A l'époque, elle faisait partie des rares pays proposant une solution en ligne qui permette aux utilisateurs de s'informer sur les flux transfrontières de marchandises. Avec Swiss-Impex 1.0, il était possible de remonter jusqu'à l'année 1988 pour consulter des données relatives à un numéro de tarif, un genre de trafic, un canton ou un partenaire commercial. Les résultats apparaissaient sous forme de tableaux prédéfinis que les utilisateurs ne pouvaient pas modifier. Par ailleurs, Swiss-Impex 1.0 n'était disponible qu'en allemand et en français. En moyenne, 115 000 requêtes étaient effectuées chaque année au moyen de la banque de données. Cependant, Swiss-Impex 1.0 présentait d'autres défauts. En effet, acquérir l'autorisation d'accès était complexe, mais également payant, ce qui dissuadait de nombreux clients de s'abonner.

De nombreux facteurs ont amené la douane à remanier Swiss-Impex

1.0: l'augmentation du volume des données, les évolutions technologiques, des utilisateurs de plus en plus exigeants, des frais de maintenance élevés, des produits de la concurrence plus innovants (notamment ceux d'Eurostat ou de l'OCDE), mais également la rareté des ressources en personnel et les résultats d'une enquête auprès de la clientèle. Cette refonte avait pour objectif d'améliorer la convivialité et l'efficacité de la banque de données. L'accent devait être mis sur la mise à disposition passive, afin de permettre aux utilisateurs d'effectuer par eux-mêmes des requêtes simples. Ainsi, les ressources pouvaient être libérées pour les demandes de plus en plus complexes de la clientèle.

Swiss-Impex 2.0: une version complètement remaniée

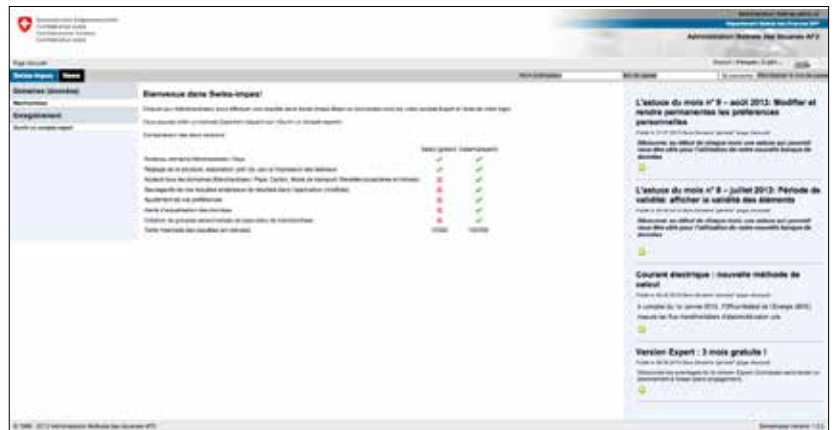
La nouvelle version de la banque de données de la statistique du commerce extérieur, Swiss-Impex 2.0, a été mise en ligne en juin 2012. Elle

comprend de nombreuses nouveautés (voir encadré). Par exemple, les clients peuvent maintenant choisir entre une version Basic gratuite (sans login) et une version Expert payante (avec login et mot de passe). Les deux versions se distinguent notamment par le nombre de fonctionnalités et par la quantité des données qui peuvent être consultées. Alors que les utilisateurs qui disposent de l'accès Basic peuvent seulement effectuer des requêtes de 10 000 lignes au maximum, l'accès Expert multiplie la taille maximale par dix, soit 100 000 lignes. Les avantages de Swiss-Impex 2.0 sont les suivants:

- Il est possible d'effectuer une recherche de synonymes (dictionnaire). Cette fonction a été reprise du tarif des douanes électronique Tares, ce qui a permis d'utiliser des synergies. Elle est surtout utile aux utilisateurs qui ne maîtrisent pas la terminologie de la douane.
- En un clic, il est actuellement possible de consulter des séries temporelles de 293 mois, en partant de l'année 1988. Elles permettent de tirer des conclusions quant à l'évolution du marché pour les produits destinés à l'importation et à l'exportation, mais également de mettre en évidence des tendances.

Swiss-Impex 2.0: les nouveautés en bref

- Accessibilité permanente
- Une version Basic gratuite et une version Expert payante
- Interface utilisateur intuitive et conviviale
- Masque de recherche simple d'utilisation
- Séries temporelles
- Disponibilité en plusieurs langues, y compris en anglais
- Résultats sous forme de tableaux qui peuvent être personnalisés
- Conversion en euros ou en dollars américains
- Réglage des favoris
- Les résultats peuvent être exportés en différents formats: xls, pdf, txt, etc.



Avec Swiss-Impex 2.0 les entreprises trouvent nouvelles sources d'approvisionnement et peuvent conquérir nouveaux marchés.

Des modes d'emploi ont été élaborés afin de faciliter le passage à la version 2.0 ou la découverte pure et simple de Swiss-Impex. De plus, des astuces pour effectuer des requêtes efficaces sont publiées chaque mois. Enfin, des instructions en allemand, en français et en anglais seront mises en ligne sur Youtube.

L'accent devait être mis sur la mise à disposition passive, afin de permettre aux utilisateurs d'effectuer par eux-mêmes des requêtes simples.

680 requêtes par jour

Swiss-Impex 2.0 remporte un vif succès. En effet, 250 000 requêtes ont déjà été effectuées en une année, soit environ 680 par jour. Cela représente le double des requêtes faites avec Swiss-Impex 1.0. Actuellement, 500 clients bénéficient déjà d'un compte Expert et ce nombre augmente encore. Les plus grands clients sont des sociétés de services privées (23 %), viennent ensuite l'administration fédérale (14 %, essentiellement le SECO), et enfin les entreprises industrielles (10 %). Bien sûr, la douane est, elle aussi, l'un des principaux utilisateurs. Les ambassades (suisses ou étrangères), les associations et les cantons représentent chacun 5 %. Chaque client utilise la base de données selon ses besoins. Par exemple, les entreprises consultent les données d'importation ou d'exportation afin de trouver de

nouvelles sources d'approvisionnement et de conquérir de nouveaux marchés. A l'inverse, les collaborateurs de la douane se servent de la banque de données pour établir des moyennes lorsque, à l'occasion d'un contrôle, ils ont des doutes sur la véracité des montants indiqués sur une facture.

La division Statistique du commerce extérieur tire, elle aussi, profit de la nouvelle banque de données. Avant le lancement de Swiss-Impex 2.0, elle recevait chaque mois en moyenne 530 requêtes par courriel, soit 6400 par an. La plupart des clients demandaient des données d'importation ou d'exportation relatives à un produit ou à un pays. Les collaborateurs consacraient au moins un quart d'heure à la collecte des données pour une telle requête. Depuis l'introduction de Swiss-Impex 2.0, le nombre de ces requêtes a fortement diminué, pour finalement atteindre 30 par mois en moyenne. Ainsi, les experts de la statistique du commerce extérieur peuvent consacrer davantage de temps aux questions méthodologiques complexes des clients.

Swiss-Impex 2.0 peut être consulté sur www.swiss-impex.admin.ch et sur www.edb.bfi.admin.ch (Intranet). Les collaborateurs de la douane peuvent créer un compte Expert gratuitement en s'inscrivant au moyen de leur adresse électronique de l'AFD.